

Les Moutiers en Retz, le 12 juin 2025



Monsieur le Président
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES
6 allée de l'Île-Gloriette
CS 24111
44041 NANTES Cedex

Nos Réf. : 06/2025-PB/PG/BD/Révision PLU
Dossier suivi par Bertrand DEFARGE (service Urbanisme)

Objet : Révision du PLU des Moutiers en Retz (arrêt du 26/05/2025) et projet de 2 Périmètres Délimités des Abords (PDA) – Désignation d'un Commissaire enquêteur

**Pièces jointes : - lien vers une plateforme de téléchargement du dossier de PLU arrêté,
- projets de PDA et délibération.**

Monsieur le Président,

Par délibérations en date du 26 mai 2025, le conseil municipal des Moutiers en Retz a émis un avis favorable sur les deux projets de Périmètres Délimités des Abords (PDA de la Lanterne des Morts et PDA de la Chapelle de Prigny) et a décidé d'arrêter le projet de révision générale de son plan local d'urbanisme (PLU) et de dresser le bilan de la concertation.

En application de l'article L153-19 du code de l'urbanisme, je sollicite de votre part la désignation d'un commissaire enquêteur pour l'enquête publique portant sur l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme des Moutiers en Retz, qui pourrait se dérouler courant septembre-octobre 2025. En tant que future servitude d'utilité publique, les projets de PDA doivent être soumis à une enquête publique conjointe au document d'urbanisme.

Vous pourrez accéder à l'ensemble du dossier de révision du PLU en ligne sur la plateforme dédiée :

Lien : <https://laboitedelespace.fr/arret-du-plu-moutiers-en-retz/>

Mot de passe : PLU44760

Pour toute information ou si vous souhaitez des compléments, vous pouvez en faire la demande à la commune auprès de Monsieur Bertrand DEFARGE : urbanisme@mairie-lesmoutiersenretz.fr

Vous en souhaitant bonne réception et vous remerciant de vos contributions, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

Pascale BRIAND

